

# MISSION INTERMÉDIATION LOCATIVE UKRAINE IML

**Peggy BOTTOLLIER**

Directrice

**Christine CUENA**

Cheffe de service

## MISSION

Accueil de ménages déplacés d'Ukraine dans le cadre d'un dispositif d'intermédiation locative.

## ACTIONS EFFECTUÉES

Hébergement en logements individuels.

Soutien et accompagnement social spécialisé au logement.

Accès aux droit et insertion sociale.

## OBJECTIFS

- Organiser un accompagnement adapté en vue de préparer à la vie en autonomie sur le territoire français (connaissance du système français, de ses institutions et des différents droits ; apprentissage de la langue ; accès au logement autonome),
- Accompagner la scolarité et les relations parents / enfants,
- Accompagner les démarches d'accès à l'emploi,
- Accompagner dans les démarches actives d'insertion par le logement.

## CAPACITÉ

35 logements en gestion IML à la fin de l'année 2023, sur trois territoires : Métropole du Grand Nancy, Val-de-Lorraine et Lunévillois.

## FINANCEMENT

ÉTAT - Hébergement, Parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables (BOP 177)

## ÉQUIPE

### Personnel social

Travailleurs sociaux ..... 1,5 ETP

**Total..... 1,5 ETP**

## ▲ PUBLIC

**41 ménages accueillis** sur l'année dont :

15 couples avec enfants et/ou parents

12 femmes isolées avec enfants et/ou parents

9 autres compositions familiales

*(Couple avec frère ou sœur de l'un des conjoints, grands-parents seuls avec un petit-enfant, par exemple)*

2 mixtes cohabitation familiale/collocation

*(Femme isolée avec un enfant et une amie, par exemple)*

2 collocations

*(Absence de lien de parenté)*

1 couple sans enfant

## ▲ 135 PERSONNES ACCOMPAGNÉES

86 adultes.....soit 64 %

49 enfants .....soit 36 %

## ▲ FLUX

Nous comptons :

**7 admissions** (5 ménages + 2 personnes) et **11 sorties** (6 ménages + 5 personnes)

---

35 ménages présents au 31 décembre 2023

---



# SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>2</b>
<b>2</b>	<b>PRESTATIONS ET MODES D’ACTION .....</b>	<b>2</b>
2.1	Composition du parc d’hébergement.....	2
2.2	Equipped des logements .....	3
2.3	L’accompagnement en IML.....	3
2.4	Public cible .....	4
2.5	Admission et durée de prise en charge .....	4
2.6	Partenariats.....	5
<b>3</b>	<b>CARACTERISTIQUES DES PUBLICS ACCUEILLIS .....</b>	<b>6</b>
3.1	Typologie des ménages.....	6
3.2	Situation d’habitat initial .....	7
3.3	Situation professionnelle .....	7
3.4	Apprentissage de la langue .....	8
3.5	Ressources des ménages .....	8
<b>4</b>	<b>PERSPECTIVES ET CONCLUSION .....</b>	<b>8</b>

# 1 INTRODUCTION

Le 24 février 2022, la Russie envahit l'Ukraine sur ordre de son président Vladimir POUTINE, depuis la Russie, la Biélorussie et les territoires ukrainiens occupés par les Russes lors de la guerre russo-ukrainienne de 2014 : la Crimée et les autoproclamées républiques populaires de Donetsk et de Lougansk.

Cette invasion, après la chute rapide de la ville de Kherson, a pour conséquence le déplacement d'une partie de la population Ukrainienne. Début mars 2022, près de deux millions de personnes ont déjà quitté l'Ukraine et environs 6 500 personnes déplacées/réfugiées sont en France.

Compte tenu de l'urgence et de la précarité de la situation de ces personnes, l'État Français décide de leur accorder une protection temporaire sous couvert d'un titre séjour, sur la base de l'activation de la directive 2001/55/CE du 20 juillet 2001 relative à la protection temporaire au profit des ressortissants ukrainiens (et ayant-droits), des réfugiés et apatrides ainsi que des ressortissants d'États tiers résidant en Ukraine et n'étant pas en capacité de regagner leur pays d'origine.

En parallèle, un guichet unique d'accueil est mis en place dans les Préfectures regroupant la Direction de l'immigration, la CAF, la CPAM, la DSDEN, le SIAO et la DDETS. L'ensemble des autres institutions concourant à la prise en charge en urgence des populations déplacées se mobilisent également (département, Métropole, communes, Service publique de l'Emploi, etc.).

L'AARS s'est ainsi mobilisée au travers du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation pour soutenir la régulation des places d'hébergement mises à disposition mais aussi pour gérer des structures collectives d'accueil. Très rapidement, la Préfecture lance un appel aux bailleurs sociaux du territoire pour identifier des logements qui pourraient être mis à disposition des ménages en provenance d'Ukraine dans le cadre d'un dispositif d'Intermédiation Locative financée par la DDETS de Meurthe-et-Moselle.

Le 1er avril 2022, un premier logement est mis à disposition sur la commune de Lunéville. D'autres seront ouverts par la suite. Ce n'est bien sûr qu'avec la mobilisation de nos équipes techniques, administratives, éducatives et d'encadrement, que nous avons pu relever le défi de déployer 38 logements mis en hébergement en seulement quelques mois.

Durant l'année 2023, des mouvements de famille ont eu lieu du centre d'hébergement collectif vers des logements IML. Quelques familles ont rejoint définitivement l'Ukraine, d'autres ont accédé au logement autonome sur notre territoire. Le travail des équipes consiste à poursuivre le travail d'insertion vers le logement au bénéfice des familles qui souhaitent s'installer en France.

## 2 PRESTATIONS ET MODES D'ACTION

### 2.1 Composition du parc d'hébergement

Au 31 décembre 2023, le service compte 35 logements. Pour la quasi-totalité de ces logements, les baux ont été signés en 2022.

Les logements sont répartis sur 3 territoires et 6 bailleurs sont concernés. La majorité des logements se situe toutefois sur le secteur du Lunévillois (51%). Ainsi, près de la moitié des logements sont issus d'un conventionnement avec l'OPH de Lunéville (OPHLB).

En 2023, nous avons acquis un nouveau logement (sur Vandœuvre-lès-Nancy avec BATIGERE) et en avons restitué 4, un a été transféré à un autre service de l'AARS et 3 ont été résiliés (relogement et retour en UKRAINE).

Localisation	Bailleur						Total général
	BATIGERE	MMH	OMH	OPHLB	VIVEST	3F	
Lunévillois	1	2	-	15	-	-	18
Val de Lorraine	1	7	-	-	2	1	11
Métropole	4	-	2	-	-	-	6
<b>Total général</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>15</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>35</b>

Il s'agit majoritairement de T3 et de T4, parfois sous-occupés à la suite du départ d'une partie du ménage et de l'indisponibilité d'autres typologies plus petites sur le département.

	Répartition des typologies de logement
T2	2
T3	14
T4	18
T5	1
<b>Total général</b>	<b>35</b>

Des cohabitations sur plusieurs générations, des collocations ou configurations « mixtes » (familles/autres proches) sont fréquentes, pouvant donner lieu à des tensions compte-tenu de l'allongement de la durée d'hébergement, nécessitant dans certains cas des réorganisations.

## 2.2 Equipement des logements

Les logements ont été meublés de façon standardisée en fonction du nombre de personnes présentes dans le logement avec du mobilier neuf, commandé par le service technique. Nous avons également dressé une liste d'équipement de base (« kit installation ») afin de garantir le minimum nécessaire et d'homogénéiser pour l'ensemble des ménages.

## 2.3 L'accompagnement en IML

Conformément au principe de l'IML, l'association loue auprès des bailleurs un logement, sous-loué ensuite à un ménage. Cette situation est encadrée par une convention de sous-location spécifique au contexte des publics déplacés d'Ukraine, proposée par la DDETS, à partir du mois de juillet 2022. Les ménages versent une participation financière aux frais de logement depuis le mois d'octobre 2022 à hauteur plafonnée (25% de leur ressources).

L'accompagnement social réalisé dans ce cadre est global. Il vise à donner aux familles les outils pour qu'elles puissent vivre en autonomie sur le territoire français.

L'objectif est d'accompagner dans le logement (installation), mais surtout vers l'extérieur (maîtrise de l'environnement et insertion) :

- ▶ Orientation vers des structures de FLE pour apprentissage et maîtrise de la langue,
- ▶ Scolarisation des enfants,
- ▶ Accès aux droits : CAF, CPAM, OFII,
- ▶ Accompagnement vers l'emploi : accompagnement à la rédaction d'un CV, à la recherche d'offres d'emploi,
- ▶ Santé : accompagnement à la prise de RDV médicaux, mobilisation d'un traducteur en cas de problématiques spécifiques,
- ▶ Alimentaire : lien avec les associations caritatives,
- ▶ Lien social : mise en contact entre elles des familles lorsqu'elles le souhaitent, lien avec les CCAS, organisation d'évènements conviviaux avec des partenaires, etc.

## 2.4 Public cible

Les personnes accompagnées sur le dispositif IML Ukraine sont les personnes déplacées d'Ukraine disposant d'une APS de 6 mois en cours de validité.

## 2.5 Admission et durée de prise en charge

Les ménages sont orientés sur les différents logements directement par la DDETS (qui flèche les ménages mais aussi les opérateurs locataires).

Aucune durée limite d'accompagnement n'est fixée.

<b>Ménages admis en 2023</b>	5
<b>Ménages sortis en 2023</b>	6
<b>Ménages accompagnés en 2023</b>	41
<b>Ménages présents au 31/12/2023</b>	35

Il est à noter que des recompositions familiales ont eu lieu :

- ▶ 2 personnes ont rejoint des ménages déjà pris en charge,
- ▶ Et 5 personnes ont quitté leur ménage.

Nous comptabilisons donc un total de 11 départs (6 ménages + 5 personnes).

	<b>Total</b>
Retour en Ukraine	7
Réorientation	3
Accès en logement autonome (bailleur privé)	1
<b>Total</b>	<b>11</b>

Les retours en Ukraine représentent 64% des départs.



## 2.6 Partenariats

Le service travaille en lien étroit avec la DDETS et l'ensemble des institutions sociales.

Les communes, via la mairie et/ou leur CCAS, peuvent être des appuis importants sur différents volets : scolarisation, lien social, aide matérielle. Par exemple :

- ▶ **Mairie de Lunéville** : recensement des nouvelles familles et mise en relation avec le service scolarité pour la prise en charge des enfants (cantine, périscolaire, crèche, etc.).
- ▶ **Mairie/CCAS de Blainville-sur-l'Eau** : accueil des nouvelles familles, invitation à participer à différentes manifestations (forum des associations, sortie à Fraispertuis, etc.) et activités culturelles et sportives proposées par la commune (club de foot, école de pêche...). Un appui à l'emploi a également pu être réalisé (mise en relation d'une Ukrainienne et d'une entreprise qui recrute).
- ▶ **Mairie de Baccarat** : recensement des nouvelles familles et inscription des familles à la distribution de colis alimentaires.
- ▶ **Mairie/CCAS de Frouard** : invitation à participer à différentes manifestations, proposition de colis alimentaires.
- ▶ **CCAS de Pont-à-Mousson** : présentation des aides disponibles sur la commune, liens cours de FLE.
- ▶ **CCAS de Blénod-Lès-Pont-À-Mousson** : colis alimentaires.

Les MDS sont également des appuis logiques à l'accompagnement des familles. C'est le cas notamment de la MDS de Lunéville via le suivi des bébés et enfants par la PMI et les commissions d'attributions d'aides (alimentaires, vestimentaires, matériel de puériculture, etc.). À Pont-à-Mousson, la MDS est active dans le suivi professionnel des personnes inscrites en cours de FLE.

À Lunéville, la prévention spécialisée (Jeunes & Cité) est active auprès des familles accompagnées (voir ci-dessous).

Dans cette commune, les personnes que nous accompagnons souhaitant apprendre le français sont orientées vers le dispositif CLEOL (évaluation et cours collectifs par niveau) porté par l'AARS. À Nancy, l'équipe oriente les personnes accompagnées vers les MJC pour suivre des cours de FLE.

Les associations caritatives (Restos du cœur, secours populaire, secours catholique) sont également des ressources pour la mission. La banque alimentaire, notamment, a pu être sollicitée afin de récupérer des colis alimentaires au moment de l'entrée en logement des familles.

Des liens ont également été noués avec les Missions locales de Lunéville, Baccarat et Frouard.

Les liens avec Pôle Emploi ont permis, outre les entretiens d'accompagnement à la recherche d'emploi, l'inscription de volontaires à une formation de 6 mois réservées aux personnes déplacées d'Ukraine, visant l'apprentissage de la langue et la recherche d'emploi (possibilité d'un financement de traduction de diplôme et d'un suivi personnalisé).

Le CMP de Lunéville a également été mobilisé pour le suivi de personnes accompagnées.

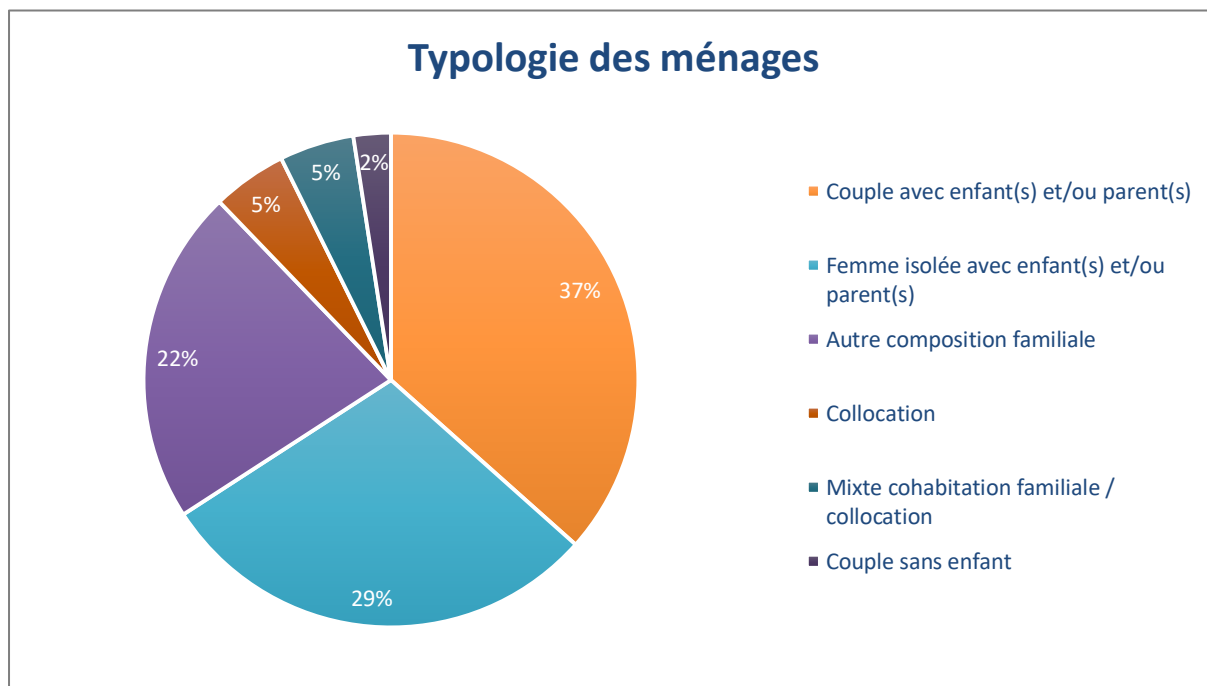
### 3 CARACTERISTIQUES DES PUBLICS ACCUEILLIS

#### 3.1 Typologie des ménages

Typologie des ménages pris en charge	2023			
	ménages	dont adultes	dont enfants	total personnes
Couples avec enfant(s) et/ou parent(s)	15	34	23	57
Femmes isolées avec enfant(s) et/ou parent(s)	12	23	15	38
Autres compositions familiales (fratries, grands-parents...)	9	18	9	27
Collocations	2	5	1	6
Mixtes cohabitations familiales / collocations	2	4	1	5
Couple sans enfant(s)	1	2	-	2
<b>Total ménages</b>	<b>41</b>	<b>86</b>	<b>49</b>	<b>135</b>

Les familles accueillies relèvent de différentes typologies. Près d'un tiers sont des femmes isolées avec enfants et/ou au moins un parent (29%). Un autre tiers sont des couples avec enfants, dont une grande part d'entre eux avec au moins un parent (37%). Les ménages comptant trois générations sont donc très fréquents.

Le petit tiers restant relève de compositions familiales atypiques, de la collocation (personnes n'ayant pas de lien de parenté entre elles), ou bien d'un mixte des deux.



### 3.2 Situation d'habitat initial

La majorité des familles accueillies se trouvaient initialement sur un site d'hébergement collectif dédié aux personnes déplacées d'Ukraine. Un quart en famille d'accueil et le quart restant soit en HU (MADA notamment), en hébergement par la ville ou par un réseau de connaissances, ou en IML avec un autre opérateur.

	Situation d'habitat initiale	
Site collectif	24	58,54%
Famille d'accueil	10	24,39%
Accueil direct par la ville / CCAS	2	4,88%
Hébergement d'urgence	2	4,88%
Réseau privé	1	2,44%
MADA	1	2,44%
IML	1	2,44%
<b>Total général</b>	<b>41</b>	<b>100,00%</b>

### 3.3 Situation professionnelle

	Total
Salarié(e)	17
Sans activité	16
Recherche emploi	6
Retraite	2
<b>Total</b>	<b>41</b>

41% des ménages ont été salariés en 2023, le plus souvent avec des contrats précaires type CDDI. Une grande partie reste sans activité professionnelle (39%).

### 3.4 Apprentissage de la langue

En 2023, 22 personnes étaient inscrites à des cours de FLE. Les structures d'apprentissage sont variées : associatives, universitaires ou institutionnelles.

Structures FLE	
Côté FLE	9
Association	6
Université	4
MJC	3
<b>Total général</b>	<b>22</b>

À noter que les chantiers d'insertion de SNI à Pont-à-Mousson proposent également aux personnes recrutées en CDDI des cours de FLE.

Des personnes n'ont pas exprimé le souhait d'apprendre le français, tandis que d'autres sont contraintes par un emploi, la garde d'enfants ou des problèmes liés à l'âge et à la santé. En effet, concernant la garde d'enfants, si les crèches sont bien accessibles gratuitement aux familles déplacées d'Ukraine, les places disponibles sont très rares.

### 3.5 Ressources des ménages

La majorité des familles bénéficient de l'Aide Personnalisée au Logement (APL), versée directement à l'opérateur dans le cadre de la mobilisation du parc locatif avec les bailleurs.

Les familles avec enfants bénéficient des prestations familiales dispensées par la CAF.

Les familles qui travaillent perçoivent un salaire et celles qui ne travaillent pas perçoivent l'ADA majorée.

## 4 PERSPECTIVES ET CONCLUSION

### Accompagnement vers le logement autonome

Selon les dispositions aux niveaux national et local et l'évolution de la situation en Ukraine, l'objectif est d'accompagner les familles disposant de ressources vers le logement autonome.

En 2023, nous avons poursuivi le travail de mobilisation des personnes à l'apprentissage de la langue et à la recherche d'emploi.

Du point de vue de l'État et de la mission, l'objectif est désormais de veiller à la sortie des ménages vers le droit commun, considérant que les ménages qui travaillent peuvent être en capacité de se loger. Cela pose la question de la stabilisation et de la pérennité des ressources pour permettre cet accès et/ou s'y maintenir.

Nous espérons évidemment pour tous qu'une issue puisse être trouvée à cette guerre et que les ménages qui ont bénéficié de la solidarité nationale et qui le souhaitent puissent regagner leur pays et participer à sa reconstruction.